



# FICHE D'INSCRIPTION A L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE de PONT-DU-CASSE Année 2021 / 2022



Les informations collectées ci-dessous par la collectivité directement auprès des familles font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion des activités scolaires & périscolaires de votre enfant. Ces informations sont obligatoires et nécessaires à la sécurité et bien-être de l'enfant. L'utilisation et la conservation de ces renseignements seront effectives pendant toute la scolarisation de l'enfant au sein de l'école municipale de musique de Pont-du-Casse. Les destinataires de ces données sont les agents de la collectivité ayant un intérêt légitime à avoir communication de ces données dans le cadre de leurs fonctions.

## ENFANT

Nom : ..... Prénom(s) : .....

Né(e) le : ..... / ..... / ..... Sexe :  Masculin  Féminin

Adresse :  
.....  
.....

Code postal : ..... Commune : .....

Instrument(s) demandé(s)

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Guitare        | <input type="checkbox"/> Flûte          |
| <input type="checkbox"/> Piano          | <input type="checkbox"/> Chant          |
| <input type="checkbox"/> Batterie       | <input type="checkbox"/> Jardin Musical |
| <input type="checkbox"/> Chorale adulte |   |

Les cours dispensés au sein de l'école municipale de musique comportent 30mn de cours d'instrument individuel et une heure de formation musicale en groupes organisés en fonction du niveau de l'élève.

## FAMILLE

RESPONSABLE LEGAL	RESPONSABLE LEGAL
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Autorité parentale : OUI - NON	Autorité parentale : OUI - NON
Adresse :	Adresse :
CP – Ville :	CP – Ville :
Adresse mail :	Adresse mail :
Tel domicile :	Tel domicile :
Tel portable :	Tel portable :
Tel professionnel :	Tel professionnel :
Signature :	Signature :

## PERSONNES AUTORISEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT ET/OU A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

**Les enfants peuvent être confiés uniquement à des personnes ayant reçu l'autorisation des parents ou du responsable légal.** Merci d'indiquer une personne proche géographiquement dans le cas où les représentants légaux de l'enfant ne seraient pas joignables.

(autorisation préalable écrite OBLIGATOIRE)

- Dans le cadre de la loi RGPD (Règlement général sur la protection des données), je soussigné(e) ..... m'engage à informer les personnes ci-dessous que la municipalité détient leurs coordonnées.

NOM Prénom	Numéro de téléphone	Lien avec l'enfant	Personne à joindre en cas d'urgence
			OUI – NON*
			OUI – NON*
			OUI – NON*
			OUI – NON*

\*rayer la mention inutile

En dehors de ces autorisations permanentes, seule une autorisation écrite de votre part permettra à une autre personne de récupérer l'enfant. Cette autorisation **doit être remise par les responsables légaux** aux agents présents sur le site.

## AUTORISATIONS

Je soussigné (e) ....., responsable légal de l'enfant

Je soussigné (e)....., responsable légal de l'enfant

certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus et m'engage en cas de changement des informations ci-jointes à les signaler auprès de la directrice de l'école municipale de musique de Pont-du-Casse, Mme Sylvie Massalaz.

➤ J'autorise :

- en cas d'urgence, le transport de mon enfant par les services de secours\*
- mon enfant à être photographié et/ou filmé par la collectivité pendant les temps liés à l'école municipale de musique en vue d'utiliser les images pour tout support de communication institutionnelle\*
- l'utilisation de mes coordonnées pour les besoins du service et leur transmission à l'équipe enseignante en cas de nécessité\*
- J'ai pris connaissance du règlement intérieur de l'école municipale de musique de Pont-du-Casse et en accepte toutes les conditions

*Conformément au Règlement Général relatif à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données que vous pouvez exercer en vous adressant à [dpo@cdg47.fr](mailto:dpo@cdg47.fr) . Vous pouvez également établir des directives relatives à l'effacement et la communication de vos données après décès. Vous disposez également d'un droit d'opposition pour motifs légitimes. Si toutefois, vous estimez avoir été lésé dans vos droits, il vous est possible de saisir la CNIL.*

Signature

Signature